

**Réunion du Conseil d'administration de l'ACCP
Le 21 août 2014
Téléconférence
de 19 h à 20 h 15 (HE)**

NOTE : These minutes were translated from the original minutes which were recorded in English.

Présences : Blythe Shepard (présidente), Lorna Martin, Natasha Caverley, Miriam Duff, Beth Robinson, Trish McCracken, Sarah Holland, Tracy Duffy, Kiraz Johannsen, Michel Turcotte, Ashley Phillips, Bill Thomas, Barbara MacCallum (secrétaire)

Excusés : Kim Landine, Gisèle Lalonde, Serge Hall, Margie Cain

Absences : Verdiane Bukumi

Mot de bienvenue

- Blythe souhaite la bienvenue à tous et les remercie d'être présents à la réunion.
- Elle souligna qu'elle allait communiquer avec chacun des administrateurs au cours des deux semaines à venir afin de fixer une conférence téléphonique ou une séance par Skype.

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal du 17 juillet 2014
3. Conflit d'intérêts
4. Éléments d'information
5. Fonds d'aide à la législation
6. Demande au Fonds d'aide à la législation – Section de la C.-B
7. Demande au Fonds d'aide à la législation – Fédération du Nouveau-Brunswick
8. Réunion de recherche
9. Comité des prix et récompenses
10. 50^e anniversaire
11. Logiciel d'application pour le congrès
12. Prochaine réunion
13. Clôture de la réunion

1. Adoption de l'ordre du jour

Résolution : Adopter l'ordre du jour tel que présenté.

**Proposée par Kiraz Johannsen. Appuyée par Trish McCracken.
ADOPTÉE.**

2. Adoption du procès-verbal

On fit remarquer qu'il manquait une virgule après le nom de Trish McCracken dans la liste des présences.

Résolution : Adopter la version amendée du procès-verbal de la réunion du 17 juillet 2014, qui rend compte fidèlement des discussions et des décisions du Conseil.

**Proposée par Natasha Caverley. Appuyée par Bill Thomas.
ADOPTÉE.**

3. Conflit d'intérêts

- Toutes les personnes présentes ont confirmé qu'aucun des sujets inscrits à l'ordre du jour ne les mettait en situation de conflit d'intérêts.
- Les conflits d'intérêts peuvent être déclarés en tout temps durant la réunion.

4. Éléments d'information

Phase 1 de la révision CAPFC-CCC

- En 2013, deux groupes de travail (l'un sur la certification CCC et l'autre sur le programme CAPFC) ont été formés à la demande de la présidente de l'ACCP, Blythe Shepard.
- Le Groupe de travail sur la certification (CCC) fut instauré pour étudier les modifications qui faisaient l'objet de discussions depuis un certain temps. La principale discussion portait sur l'acceptation des candidats au titre de CCC en provenance d'établissements non reconnus par l'AUCC. L'autre Groupe de travail fut mis en place pour examiner le programme ACCP d'accréditation des établissements, soit le CAPFC.
- Les deux groupes ont travaillé de façon indépendante l'un de l'autre.
- On remarqua cependant qu'il y avait un lien étroit entre le CAPFC et le programme de CCC et qu'il y aurait peut-être lieu d'adopter une approche différente à l'égard des travaux de ces deux Groupes.
- Dans le cadre du congrès 2014 de l'ACCP à Victoria, on suggéra de convoquer une réunion de deux jours à Ottawa afin de résoudre les problématiques soulevées par suite du travail des deux Groupes et d'assurer la cohérence entre ces deux programmes.
- La réunion s'est donc tenue à Ottawa, les 14 et 15 juillet 2014. Les personnes suivantes y ont participé :
 - Le D^r Bill Borgen (coprésident du CAPFC, président émérite de l'ACCP)
 - La D^{re} Sharon Robertson (coprésidente du CAPFC, présidente émérite de l'ACCP)
 - La D^{re} Blythe Shepard (présidente de l'ACCP)
 - La D^{re} Lorna Martin (présidente sortante de l'ACCP)
 - Le D^r David Smith (président du Comité de certification)
 - La D^{re} Kim Hollihan (registraire, CCC-S)
 - Monika Gal (registraire, CCC)
 - Barbara MacCallum (D.G. de l'ACCP)
- L'animation de la réunion fut confiée à Tony Nash, animateur certifié, et à Moira White, rédactrice de comptes rendus de tierce partie.
- La réunion de deux jours avait pour objet :
 - L'atteinte d'un consensus sur le fonctionnement à venir du CAPFC;
 - L'étude des implications du fait d'harmoniser les programmes CAPFC et CCC;
 - Éclaircir et trancher la question relative à la relation AUCC et CCC.
- Au terme de la réunion, les décisions suivantes furent prises :

- En ce qui concerne la relation entre le titre CCC et la reconnaissance par l'AUCC :
 - Que l'on considérera la possibilité d'ouvrir le processus de CCC aux établissements non reconnus par l'AUCC. Toutefois, on discuta du fait que la modification permettant aux diplômés d'établissements non reconnus par l'AUCC de poser leur candidature au titre de CCC pourrait être prématurée. Par mesure de prudence, il serait avisé de réaménager les exigences du CAFCP et de permettre aux établissements non reconnus par l'AUCC de faire une demande d'accréditation. Si un programme était accrédité, alors les candidatures des diplômés de ce programme pourraient être traitées de façon accélérée pour le titre de CCC.
- En ce qui concerne le CAPFC, on a conçu un plan de projet en deux phases.
- La 1^{re} phase comporterait l'élaboration d'un document d'information à présenter au Conseil d'administration de l'ACCP en novembre 2014. Ce document viserait à réaliser les objectifs suivants :
 - Sensibiliser le conseil à l'importance de l'accréditation de programmes pour la profession de counseling/psychothérapie.
 - Obtenir l'appui du CA à l'égard de l'engagement financier requis pour amorcer le réaménagement du programme CAPFC.
- Les participants à la réunion ont convenu que les objectifs à long terme de l'Association devaient être transparents et communiqués aux intervenants appropriés et que l'Association devait avoir une position et des objectifs clairs en ce qui concerne la certification et l'accréditation.
- La 2^e phase du projet consisterait à remanier et à revoir l'image du CAPFC, si le Conseil de l'ACCP décide de procéder ainsi.
- On nota également que la démarche comporterait un engagement auprès du CA en vertu duquel les résultats et objectifs mesurables du nouveau CAPFC feront partie du remaniement du programme CAPFC, si la Phase 2 est approuvée.
- Depuis la réunion de juillet, on a élaboré un plan de projet et embauché un consultant chargé de mener la recherche requise pour la rédaction du document à présenter au Conseil d'administration en novembre 2014.
- Blythe souligna également qu'on projette de tenir une réunion du Comité de certification en janvier 2015.
- On y discutera des enjeux relatifs au titre de CCC.

Projet de sensibilisation au niveau local

- Des lettres ont été adressées aux députés des administrateurs qui ont indiqué qu'ils accepteraient de s'impliquer dans ce projet.
- On encourage les administrateurs à participer s'ils le peuvent.
- Pour le moment, l'ACCP n'a pas encore reçu de réponses à ses demandes de rencontres.

Postes d'administrateur

- Les membres actuels du Conseil doivent soumettre à nouveau leur documentation s'ils décident de rester en poste pour un second mandat.
- Ils doivent informer Blythe Shepard d'ici la mi-septembre de leur intention de continuer au sein du CA ou de s'en retirer.

- Bill Thomas, administrateur autochtone de l'ACCP, a demandé des éclaircissements sur le processus de désignation à ce poste.
- Blythe Shepard indiqua qu'elle allait parler à Bill Thomas à ce sujet.

Bulletins de liaison d'automne des administrateurs

- On demande aux administrateurs de souligner les éléments suivants :
 - Les modifications au programme de prix et récompenses.
 - La date limite des mises en candidature pour un prix est fixée au 15 décembre 2014.
 - Les propositions de présentation pour le Congrès 2015 doivent être soumises d'ici le 20 octobre 2014.
 - Avis d'élections – la date limite pour soumettre une candidature au poste d'administrateur est le 15 décembre 2014.

Direction nationale des relations avec les parties intéressées

- Kim Hollihan occupe maintenant un poste à temps plein au sein de l'association..
- Son rôle en matière de promotion et de défense des droits a été élargi.
- Kim se chargera du dossier des affaires publiques au sein de l'Association, tout en étant agente de liaison auprès du Conseil d'administration et des comités du Conseil.
- Les comptes rendus au Conseil doivent être déposés avant le 20 octobre 2014.

5. Fonds d'aide à la législation

- Pour répondre aux demandes présentées au Fonds d'aide à la législation, la résolution suivante est requise.

Résolution : Affecter 10 000 \$ au Fonds d'aide à la législation pour l'exercice 2014-2015.

**Proposée par Beth Robinson. Appuyée par Miriam Duff.
ADOPTÉE.**

6. Demande au Fonds d'aide à la législation – Section de la C.-B

- En juin 2014, la Section de la C.-B. a déposé une demande de financement auprès du Fonds d'aide à la législation.
- Lors de la réunion du CA de juillet 2014, on lui accorda une aide de 3 470.00 \$.
- Par la suite, ses représentants ont appris qu'il leur faudrait 17 \$ par membre plutôt que 10 \$ par membre.
- Cela s'explique par les efforts de lobbying accrus du FACT-BC.
- La demande de la Section fut remaniée et adressée au Comité de direction.
- Le Comité de direction a examiné la requête et demande au Conseil d'administration de l'ACCP de l'appuyer.
- La demande révisée de la Section a été adressée sous pli séparé au Conseil de l'ACCP.

Résolution : Approuver la demande de la Section de la C.-B. visant un financement de 2 429.00 \$ à même le Fonds d'aide à la législation.

**Proposée par Natasha Caverley. Appuyée par Ashley Phillips
ADOPTÉE**

7. Demande au Fonds d'aide à la législation – Fédération du Nouveau-Brunswick

- La Fédération du Nouveau-Brunswick a fait une demande de financement de 3000 \$ auprès du Fonds d'aide à la législation.
- La demande de la Section a été adressée sous pli séparé au Conseil d'administration.
- Le Comité de direction a examiné la requête et demande au Conseil de l'ACCP de l'appuyer.
- On fit remarquer qu'une élection provinciale a été déclenchée le 21 août 2014 au Nouveau-Brunswick.
- Cela retardera d'autant le cheminement de la réglementation au Nouveau-Brunswick.
- Par ailleurs, le gouvernement provincial a désigné un nouveau conseiller auprès de la Fédération.

Résolution : Approuver la demande de la Fédération du N.-B. visant un financement de 3 000 \$ à même le Fonds d'aide à la législation.

**Proposée par Beth Robinson. Appuyée par Bill Thomas.
ADOPTÉE**

8. Exposé de position

- En juin 2014, une série de discussions informelles sont survenues au sujet des interactions entre la déontologie, les normes et la pratique du counseling, la justice sociale, la liberté de religion, les droits de la personne et les systèmes judiciaires canadien et provinciaux, lorsque ces derniers sont divergents dans le contexte du counseling et de la psychothérapie.
- Pour aborder cet enjeu, il est proposé de réunir un Groupe de travail composé de membres de l'ACCP s'intéressant à la question, qui se chargerait de rédiger un exposé de principe, fournissant des données dans le but de fonder un énoncé de la part de l'Association sur le sujet.
- Dans un document transmis sous pli séparé au Conseil d'administration, on présente la structure fonctionnelle et les coûts prévisionnels associés aux activités du Groupe de travail.
- Voici les commentaires recueillis au sujet du projet proposé :
 - On a dit souhaiter que le Code de déontologie de l'ACCP soit pris en compte dans la discussion.
 - Il serait préférable que le groupe de recherche soit diversifié, p. ex. rechercher un équilibre dans le nombre d'hommes et de femmes, les diplômes et certificats détenus, l'expérience en counseling, les types de pratique, les contextes de travail, etc.
 - On rappela qu'au départ, on voulait permettre aux Sections de choisir des représentants, afin de susciter chez elles une perception d'influence en ce qui concerne la constitution du groupe de recherche.
 - On demanda d'inclure le Cercle autochtone.
 - Il y a eu désaccord au sujet de l'inclusion de deux membres des sections choisies.
 - Le document de discussion préliminaire devrait être passé en revue par les membres intéressés du Conseil d'administration de l'ACCP, ainsi que par le Comité de direction de l'ACCP.
- Barb MacCallum révisera la proposition de projet afin de l'aménager en fonction de ces demandes, puis la redistribuera parmi les membres du CA de l'ACCP.

Résolution : Affecter au Projet de recherche une somme de 16 000 \$ à même le fonds de réserve.

Proposée par Miriam Duff. Appuyée par Kiraz Johannsen.

ADOPTÉE

9. Compte rendu du Comité des prix et récompenses

- Par suite des discussions tenues lors de la réunion de mai 2014 du Conseil, un sondage fut mené au sujet des prix et récompenses.
- Sarah Holland, présidente du Comité des prix et récompenses, consultera les membres du Comité pour déterminer s'ils veulent que les résultats du sondage soient transmis au Conseil d'administration.
- Sarah indiqua que les résultats du sondage sont très étonnants, car ils révèlent que les membres n'étaient pas au courant que l'ACCP avait un programme de prix et récompenses.
- Cette situation est très troublante, compte tenu du nombre de courriels adressés au sujet de ce programme et de la place prépondérante qu'il occupe dans le site web.
- On espère que l'affiche produite par le Siège social et que le fait de communiquer avec les représentants étudiants pour les encourager à publiciser l'existence du programme auprès des étudiants seront des moyens efficaces de susciter un plus grand nombre de candidatures.
- On nota aussi que bon nombre de répondants ont affirmé qu'ils ne se sentaient pas à l'aise de poser leur propre candidature à un prix ou qu'ils ne recherchaient pas ce genre d'approbation.
- On incita les administrateurs à aviser leurs membres électeurs au sujet du programme et de rechercher des candidats convenables.
- On pourrait aussi réactiver le programme d'Ambassadeurs.
- Sarah remercia le Conseil d'administration d'avoir approuvé le relèvement des montants offerts en prix et récompenses.

10. Célébrations du 50^e anniversaire

- Lors de la réunion du CA de mai 2014, les membres du Conseil ont demandé au Siège social d'étudier la possibilité de t-shirts spéciaux soulignant le Congrès du 50^e anniversaire.
- Voici les coûts pour des t-shirts et une autre option, soit un poncho.
- L'un des problèmes inhérents aux t-shirts concerne le choix des tailles.
- Les t-shirts devraient coûter environ 3 500 \$.

Alstyle # 1301 T-shirt à manches courtes 100 % coton jersey, coupe tubulaire	Poncho non tissé
Unicolore (disponible en près de 40 couleurs) 1 zone d'impression	Unicolore (offert en noir, blanc, bleu et vert... le rouge est discontinué) 1 zone d'impression
5,55 \$ – Petit – X Grand 7,70 \$ – 2 X Grand	7,25 \$

8,70 \$ – 3 X Grand	
Mise en place : \$ 30,00 \$	Mise en place : 50,00 \$
https://www.alstyle.com/product/style/1301	http://www.debcosolutions.com/EN-US/category.aspx?&categoryGUID=18cbee a7-5043-42b9-9a65-005eaae04695&categoryID=NW6984&categoryLevel=2&pricing=CAD

- Au terme des discussions, on décida de se centrer sur le logiciel d'application pour le congrès et de ne pas donner suite à l'achat de t-shirts et de ponchos.

11. Logiciel d'application pour le congrès

- Plusieurs nous ont demandé de mettre au point une application qui permettrait aux congressistes de disposer d'un programme interactif complet du congrès sur leur téléphone cellulaire.
- Une telle application coûterait entre 3000 \$ et 7000 \$, selon la complexité des fonctions qu'elle offrirait.
- Barb MacCallum consultera Nicole Maurice, chef de bureau de l'ACCP, afin de déterminer si le logiciel d'application pour le congrès serait réutilisable ou s'il ne pourrait servir qu'une seule fois.
- On suggéra également que l'ACCP étudie la possibilité de se doter d'un logiciel d'application ACCP, qui offrirait alors une plus vaste gamme de fonctions que la simple utilisation pour le congrès.
- Il faut tenir compte de l'aspect technologique, à savoir : établir le comparatif entre les technologies iPhone, Android et Blackberry.
- Lorsqu'on aura obtenu plus de renseignements, Barb MacCallum les communiquera au Conseil d'administration.

12. Prochaine réunion

- La prochaine réunion se tiendra le 18 septembre 2014 à 13 h (HE).

13. Clôture de la réunion

Résolution : Clôturer la réunion.

**Proposée par Trish McCracken. Appuyée par Kiraz Johannsen.
ADOPTÉE**

Présidente

Date

RÉSUMÉ DES RÉSOLUTIONS

Résolution : Adopter l'ordre du jour tel que présenté.

**Proposée par Kiraz Johannsen. Appuyée par Trish McCracken.
ADOPTÉE.**

Résolution : Adopter la version amendée du procès-verbal de la réunion du 21 juillet 2014, qui rend compte fidèlement des discussions et des décisions du Conseil.

**Proposée par Natasha Caverley. Appuyée par Bill Thomas.
ADOPTÉE.**

Résolution : Affecter 10 000 \$ au Fonds d'aide à la législation pour l'exercice 2014-2015.

**Proposée par Beth Robinson. Appuyée par Miriam Duff.
ADOPTÉE.**

Résolution : Approuver la demande de la Section de la C.-B. visant un financement de 2 429.00 \$ à même le Fonds d'aide à la législation.

**Proposée par Natasha Caverley. Appuyée par Ashley Phillips
ADOPTÉE**

Résolution : Approuver la demande de la Fédération du N.-B. visant un financement de 3 000 \$ à même le Fonds d'aide à la législation.

**Proposée par Beth Robinson. Appuyée par Bill Thomas.
ADOPTÉE**

Résolution : Affecter au Projet de recherche une somme de 16 000 \$ à même le fonds de réserve.

**Proposée par Miriam Duff. Appuyée par Kiraz Johannsen.
ADOPTÉE**

Résolution : Clôturer la réunion.

**Proposée par Trish McCracken. Appuyée par Kiraz Johannsen.
ADOPTÉE**

Résumé des mesures à prendre

Numéro de la tâche	Référence au procès-verbal	Tâche	Date	Responsabilité
1	4	Les administrateurs doivent informer Blythe Shepard d'ici la mi-septembre de leur intention de continuer ou non à œuvrer au sein du CA.	Le 15 septembre 2014	Administrateurs
2	8	Réviser l'énoncé de position et rediffuser auprès du Conseil d'administration.	Dès que possible	Barb MacCallum
3	9	Déterminer si le Sondage sur les prix et récompenses devrait être transmis au CA.	Dès que possible	Sarah Holland
4	11	Fournir des renseignements supplémentaires sur les options relatives à une application pour le congrès ou pour l'ACCP.	Mi-septembre	Barb MacCallum / Nicole Maurice